

---  
COLLECTIF «NON À GUERLAIN ! NON À LA NÉGROPHOBIE !»  
(Collectif anti-nérophobie)

---  
TOTAL RESPECT - TJENBÉ RÈD FÉDÉRATION  
Fédération de lutte contre les racismes, les homophobies & le sida  
issue des communautés afro-caribéennes  
---

## Verbatim de l'audience du JDP (Jury de déontologie publicitaire)

Consécutives à la plainte déposée les 2 mars puis 7 juillet 2011  
par le collectif «Non à Guerlain ! Non à la nérophobie !»,  
l'association Allegro Fortissimo, la fédération Total Respect  
et l'association Omeave («Obésités mode d'emploi : apprendre à vivre ensemble»)  
contre une campagne de publicité nérophobe et grossophobe  
réalisée par Young & Rubicam pour le magazine «L'Étudiant»,  
affichée sur Internet et dans les couloirs de la RATP

---  
Paris, vendredi 9 septembre 2011  
---



09h00-10h00 - Paris XVIème, 23, rue Auguste-Vacquerie, siège de l'ARPP (Autorité de régulation professionnelle de la publicité) et du JDP (Jury de déontologie publicitaire) : audience du JDP consécutive à la plainte déposée les 2 mars et 7 juillet 2011 par le Collectif «Non à Guerlain! Non à la négrophobie!» (Collectif anti-négrophobie) + Allegro Fortissimo + Total Respect (Tjenbé Rèd Fédération) + Omeave («Obésités mode d'emploi : apprendre à vivre ensemble») contre la campagne de publicité négrophobe et grossophobe réalisée par Young & Rubicam pour le magazine «L'Étudiant», affichée sur Internet et dans les couloirs de la RATP.

09h00 - Béatrix de Lambertye, pour Allegro Fortissimo + Omeave («Obésités mode d'emploi : apprendre à vivre ensemble») : Cette publicité laisse entendre qu'il y aurait des catégories de personnes qu'on pourrait ne pas sauver car elles ne le méritent pas. C'est insultant pour le professionnalisme des pompiers et cela véhicule des préjugés à l'égard des personnes obèses, objet de la dernière discrimination politiquement correcte. Les plans publics de lutte contre l'obésité ont un effet pervers, ils sont un «*permis de chasse au gros*» et confortent la grossophobie ambiante, la projection des peurs de notre société qui a besoin de boucs émissaires. La personne obèse est vue comme «*devant*» parce que «*pouvant*» maigrir, alors qu'un rapport récent démontre au contraire la dangerosité et les effets délétères des régimes qui aggravent la prise de poids sur le long terme. Aujourd'hui, la publicité, celle-ci en particulier, provoque des préjugés discriminants, et ce n'est que lorsque la personne obèse aura une place normale dans la société comme dans la publicité qu'on pourra librement s'en moquer.

09h10 - David Auerbach Chiffirin, pour le Collectif «Non à Guerlain! Non à la négrophobie!» (Collectif anti-négrophobie) + Total Respect (Tjenbé Rèd Fédération) : Je suis noir, juif et homosexuel, je ne suis donc pas exactement parfait, selon la citation bien connue de Sammy Davis Jr. Je représente ici des associations profondément choquées par la campagne publicitaire pour «L'Étudiant», notamment le Collectif «Non à Guerlain! Non à la négrophobie!» fondé après les propos de la personne du même nom le 15 octobre dernier, après lesquels - du reste - on a pu voir à quel point des propos violemment négrophobes («*Je ne sais pas si les nègres ont toujours tellement travaillé...*») ne choquaient pas ou choquaient peu la société française, notamment sa classe politique qui n'a pas condamné ces propos. On observe un saut qualitatif entre les deux premiers volets de la campagne litigieuse, qui sont de nature burlesque et ne sont pas réalistes, et son troisième volet, qui est parfaitement réaliste et place véritablement une personne en situation de ridicule et de danger. Ce troisième volet représente un pompier qui hésite à monter à l'échelle parce qu'en haut de l'immeuble en flammes se trouve un homme noir et obèse. Le spectateur hésite avec lui et ne peut qu'imaginer la suite : le noir obèse va brûler ! Comme lors de ces incendies des hôtels parisiens en 2005 où plus de cinquante personnes d'origine africaine avaient trouvé la mort. Une audience à d'ailleurs lieu prochainement devant le tribunal de grande instance de Paris... La comparaison saute aux yeux : même type d'immeubles parisiens, même toit en zinc, même échelle de pompier... Lorsque j'ai montré cette affiche à mon imprimeur, je lui ai demandé ce qu'il voyait, afin d'avoir l'avis d'une personne «naïve» : «*Il va le laisser mourir!*», m'a-t-il répondu. Lors d'un entretien téléphonique, le directeur de «L'Étudiant» a déclaré qu'initialement c'est une femme blonde et obèse qui devait se trouver en haut de l'échelle mais que, finalement, il avait été jugé que cela pourrait être perçu comme misogyne. Pourquoi ce qui serait perçu comme discriminatoire envers les femmes (parce qu'on montrerait une femme dans une telle situation) cesserait-il de l'être en

remplaçant une femme obèse par un noir obèse ? Ce noir obèse représente un stéréotype : stéréotype pour stéréotype, imaginez une seconde que l'affiche ait représenté un juif orthodoxe obèse avec costume noir, chapeau noir et papillotes, entouré par les flammes ? Une telle image aurait justement été insoutenable : par quel miracle cesserait-elle de l'être lorsqu'il s'agit d'un noir obèse ? On nous dit que cette personne noire et obèse n'est pas visible, qu'elle est loin... Mais il s'agit d'une affiche en quatre par trois ! Le détail est parfaitement visible, surtout dans les couloirs du métro où l'on a le nez dessus ! Nous sommes choqué/e/s car nous pensons d'abord aux plus jeunes qui passent devant de telles affiches et n'ont pas les moyens intellectuels de déconstruire ce qu'ils voient. De tels messages s'engramment profondément en eux, ils les prennent de plein fouet. Cela a des conséquences, ce sont des personnes qui se dévaloriseront et se convaincront elles-mêmes par la suite qu'elles sont incapables de réussir, de passer des concours, de faire des études... De tels messages publicitaires ont un impact dévastateur et très profond. C'est pour cela que nous attendons de votre jury une décision courageuse.



09h30 - Me Julien Dami Le Coz, avocat à la Cour : On dit qu'on ne voit pas la personne mais quel est le but de l'affiche si on ne la voit pas ? C'est bel et bien un homme noir et obèse qui est en haut de l'échelle. J'aurais préféré que ce soit une jeune femme blonde à forte poitrine mais ce n'est pas le cas et ce n'est pas neutre. La liberté d'expression doit être préservée et doit pouvoir choquer mais une instance comme la vôtre doit tracer des limites à cette liberté et je crois qu'ici ces limites sont franchies. Votre jury doit prendre une décision courageuse mais aussi sévère. Vous devez condamner sévèrement cette campagne qui utilise trois éléments repoussants : des excréments dans son premier volet, du vomi dans son deuxième et l'homme noir et obèse dans son dernier volet.

09h36 - Jean Weiss, directeur général exécutif et directeur de la publication de «L'Étudiant» : Nous avons trouvé un accord amiable avec ces associations, l'affiche a été recouverte et ne sera pas réutilisée, je ne comprends pas pourquoi nous sommes ici. J'ai eu Patrick Lozès, le président du Cran (Conseil représentatif des associations noires de

France), au téléphone : il a tout à fait compris [NLDR : le bon nègre est celui qui comprend...]. «L'Étudiant» est un magazine qui a trente ans de sérieux derrière lui, nous exerçons une mission fondamentale pour aider les étudiants à s'orienter. Young & Rubicam est venu me voir avec cette campagne qu'ils avaient, au départ, réalisée pour eux. Je l'ai trouvée amusante, intéressante. Je n'ai reçu aucune plainte des vétérinaires ou des cosmonautes ! J'ai discuté avec le président du Cran qui a parfaitement compris et je me suis engagé envers lui à ne plus utiliser cette affiche.

09h43 - Me Julien Dami Le Coz : Donc il vous a bien demandé de retirer cette affiche ! Je croyais qu'il l'avait parfaitement comprise... Pouvez-vous verser aux débats une attestation signée de la main de Monsieur Lozès ?

09h44 - Jean Weiss : Non mais je le ferai !



09h45 - Jean-Christophe Courteil et une personne inconnue, responsables juridiques de Young & Rubicam : C'est un procès d'intention. Il y a deux axes créatifs dans cette campagne : les deux premiers volets puis le troisième ne relèvent pas du même axe. On ne peut pas les comparer. Le pompier n'hésite pas, au contraire : il y va ! Ce n'est pas l'intérêt du visuel, ce n'est pas le sujet, c'est un rappeur, pas un noir obèse. Les créatifs sont jeunes, ils ont pensé à une référence culturelle de leur âge.

09h55 - Valérie Michel-Amsellem, vice-présidente du JDP (conseiller référendaire à la chambre commerciale de la Cour de cassation), en l'absence de la présidente Marie-Dominique Hagelsteen (présidente de la section des travaux publics du Conseil d'État), en présence de Bernard Lacan (ancien président de l'Académie des sciences commerciales) ; Francis Benhaim (professeur d'économie et de gestion dans l'académie de Créteil en Seine-Saint-Denis) ; Jean-Michel Carlo (directeur de l'École de la communication de l'Institut d'études politiques de Paris) ; Françoise Moggio (pédopsychiatre, chef de service du département de psychiatrie infantile-juvénile et directeur général adjoint de l'Association de santé mentale du XIIIème arrondissement de Paris, psychanalyste, membre de la Société psychanalytique de Paris) ; Véronique

Drecq (professeure associée à l'université Panthéon-Assas Paris II, responsable du département marketing de l'ÉSCE, École supérieure du commerce extérieur) ; Yves Leers (journaliste, conseil en développement durable, ancien responsable de la communication et de l'information de l'Ademé, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) ; Jean-Pierre Raffin (ancien député européen, ancien président de FNE, France Nature Environnement, docteur ès sciences naturelles) - autres membres du JDP : Y'a-t-il eu accord amiable ?



09h56 - David Auerbach Chiffirin : Certainement pas. Nous avons effectivement reçu une lettre recommandée de «L'Étudiant» mais ce n'était pas notre rôle de publier cette lettre ou de nous faire les porte-parole de «L'Étudiant». Nous n'avons reçu aucune réponse à nos demandes formulées concernant un retour explicite de ce magazine, dans ses colonnes, sur cette affaire - sous forme d'excuses ou d'erratum, peu importe - afin de faire œuvre de pédagogie auprès de son public et de son lectorat.

- - -  
David Auerbach Chiffirin,  
président du Collectif «Non à Guerlain ! Non à la négrophobie !»  
(Collectif anti-négrophobie),  
président de Total Respect (Tjenbé Rèd Fédération)  
- - -

Références :

[4] 27/29 septembre 2011 - *Décision du JDP (Jury de déontologie publicitaire) déclarant fondée la demande réf. 20110609-01.pdf du 7 juillet 2011 déposée notamment par le collectif «Non à Guerlain ! Non à la négrophobie !», Allegro Fortissimo, Total Respect - Tjenbé Rèd Fédération et Omeave (Obésités mode d'emploi : apprendre à vivre ensemble) afin d'obtenir la révision de la décision du 8 juin 2011 rejetant la plainte pour négrophobie et grossophobie déposée le 2 mars 2011 par le collectif «Non à Guerlain ! Non à la négrophobie !» et Total Respect - Tjenbé Rèd Fédération contre une campagne de publicité négrophobe et grossophobe réalisée pour le magazine «L'Étudiant» par l'agence Young & Rubicam Paris et affichée dans les stations de la RATP (Régie autonome des transports parisiens)*

<http://www.tjenbered.fr/2011/20110927-99.pdf>

<http://www.tjenbered.fr/2011/20110927-98.pdf>

<http://www.jdp-pub.org/L-etudiant-fr.html>

[3D] 9 septembre 2011 - Capture d'écran du journal Info Soir sur la chaîne de télévision France Ô présentant David Auerbach Chiffirin (à gauche, président du Collectif «Non à Guerlain! Non à la négrophobie!» | Collectif anti-négrophobie et de Total Respect | Tjenbé Rèd Fédération), Me Julien Dami Le Coz (au centre, avocat à la Cour) et Béatrix de Lambertye (à droite, présidente d'Allegro Fortissimo et d'Omeave | Obésités mode d'emploi : apprendre à vivre ensemble) à Paris XVIème, 23, rue Auguste-Vacquerie, devant le siège de l'ARPP (Autorité de régulation professionnelle de la publicité) et du JDP (Jury de déontologie publicitaire), après l'audience du JDP consécutive à la plainte du 2 mars 2011 déposée à nouveau le 7 juillet 2011 contre la campagne de publicité négrophobe et grossophobe réalisée par Young & Rubicam pour le magazine «L'Étudiant», affichée sur Internet et dans les couloirs de la RATP

<http://www.tjenbered.fr/2011/20110909-85.jpg>

<http://www.tjenbered.fr/2011/20110909-85.tif>

[3C] 9 septembre 2011 - Capture d'écran du journal Info Soir sur la chaîne de télévision France Ô présentant Jean Weiss, directeur général exécutif et directeur de la publication de «L'Étudiant», après l'audience devant le JDP (Jury de déontologie publicitaire) consécutive à la plainte du 2 mars 2011 déposée à nouveau le 7 juillet 2011 par : le Collectif «Non à Guerlain! Non à la négrophobie!» | Collectif anti-négrophobie + Total Respect | Tjenbé Rèd Fédération + Allegro Fortissimo + Omeave | «Obésités mode d'emploi : apprendre à vivre ensemble», contre la campagne de publicité négrophobe et grossophobe réalisée par Young & Rubicam pour le magazine «L'Étudiant», affichée sur Internet et dans les couloirs de la RATP

<http://www.tjenbered.fr/2011/20110909-87.jpg>

<http://www.tjenbered.fr/2011/20110909-87.tif>

[3B] 9 septembre 2011 - Capture d'écran du journal Info Soir sur la chaîne de télévision France Ô présentant Me Julien Dami Le Coz, avocat à la Cour, représentant le Collectif «Non à Guerlain! Non à la négrophobie!» | Collectif anti-négrophobie + Total Respect | Tjenbé Rèd Fédération + Allegro Fortissimo + Omeave | «Obésités mode d'emploi : apprendre à vivre ensemble», à Paris XVIème, 23, rue Auguste-Vacquerie, devant le siège de l'ARPP (Autorité de régulation professionnelle de la publicité) et du JDP (Jury de déontologie publicitaire), après l'audience du JDP consécutive à la plainte du 2 mars 2011 déposée à nouveau le 7 juillet 2011 contre la campagne de publicité négrophobe et grossophobe réalisée par Young & Rubicam pour le magazine «L'Étudiant», affichée sur Internet et dans les couloirs de la RATP

<http://www.tjenbered.fr/2011/20110909-88.jpg>

<http://www.tjenbered.fr/2011/20110909-88.tif>

[3A] 9 septembre 2011 - Photographie de David Auerbach Chiffirin (à gauche, président du collectif «Non à Guerlain! Non à la négrophobie!» et de la fédération Total Respect), Me Julien Dami Le Coz (au centre, avocat à la Cour) et Béatrix de Lambertye (à droite, présidente d'Allegro Fortissimo et d'Omeave - Obésités mode d'emploi : apprendre à vivre ensemble) à Paris XVIème, 23, rue Auguste-Vacquerie, devant le siège de l'ARPP (Autorité de régulation professionnelle de la publicité) et du JDP (Jury de déontologie publicitaire), après l'audience du JDP consécutive à la plainte du 2 mars 2011 déposée à nouveau le 7 juillet 2011 contre la campagne de publicité négrophobe et grossophobe réalisée par Young & Rubicam pour le magazine «L'Étudiant», affichée sur Internet et dans les couloirs de la RATP

<http://www.tjenbered.fr/2011/20110909-89.gif> [85 Ko]

<http://www.tjenbered.fr/2011/20110909-89.jpg> [2.039 Ko]

[2C] 9 septembre 2011 - Publicité négrophobe & grossophobe : Face au Jury de déontologie publicitaire (JDP), L'Étudiant, Young & Rubicam et la RATP pratiquent l'esquive - Communiqué commun | Collectif «Non à Guerlain! Non à la négrophobie!» (Collectif anti-négrophobie) | Allegro Fortissimo | Total Respect (Tjenbé Rèd Fédération) | Omeave (Obésités mode d'emploi : apprendre à vivre ensemble) - Communiqué de presse n°TRF2011-16H

<http://www.tjenbered.fr/2011/20110909-00.pdf> [fr]

<http://www.tjenbered.fr/2011/20110909-09.pdf> [en]

<https://www.facebook.com/groups/144891222225722/doc/230270800354430/> [fr]

[http://www.lepost.fr/article/2011/09/09/2586520\\_publicite-negrophobe-grossophobe-face-au-jury-de-deontologie-publicitaire-jdp-l-etudiant-young-rubicam-et-la-ratp-pratiquent-l-esquive.html?doFbPublish=2586520](http://www.lepost.fr/article/2011/09/09/2586520_publicite-negrophobe-grossophobe-face-au-jury-de-deontologie-publicitaire-jdp-l-etudiant-young-rubicam-et-la-ratp-pratiquent-l-esquive.html?doFbPublish=2586520) [fr]

[2B] 21 juillet / 9 septembre 2011 - *Conclusions en défense du magazine «L'Étudiant», de l'agence Young & Rubicam et de la RATP à la suite de la demande réf. 20110609-01.pdf du 7 juillet 2011 visant à voir réviser la décision du JDP (Jury de déontologie publicitaire) du 8 juin 2011 rejetant la plainte pour négrophobie et grossophobie déposée le 2 mars 2011 par le collectif «Non à Guerlain ! Non à la négrophobie !» et la fédération Total Respect contre une campagne de publicité négrophobe et grossophobe*  
<http://www.tjenbered.fr/2011/20110909-69.pdf>

[2A] 8 septembre 2011 - *Extraits du livre noir d'Allegro Fortissimo en perspective de l'audience du 9 septembre 2011 relative à la publicité négrophobe et grossophobe réalisée par Young & Rubicam pour le magazine «L'Étudiant»*  
<http://www.tjenbered.fr/2011/20110909-99.doc>

[1] 7 juillet 2011 - *Demande de révision de la décision du JDP (Jury de déontologie publicitaire) du 8 juin 2011 rejetant la plainte déposée le 2 mars 2011 par le collectif «Non à Guerlain ! Non à la négrophobie !» et la fédération Total Respect contre la campagne de publicité négrophobe et grossophobe réalisée par Young & Rubicam pour le magazine «L'Étudiant», affichée sur Internet et dans les couloirs de la RATP (Collectif «Non à Guerlain ! Non à la négrophobie !» ; Allegro Fortissimo ; Le Poids des mots ; Collectifdom ; Omeave ; Total Respect ; Célia Baudu, responsable de l'association Vela - Vigilance LGBTI Aix-en-Provence ; Lounès Chikhi, chercheur au CNRS - Centre national de la recherche scientifique ; Johann Haug, réalisateur et responsable de SistaBroza Production ; Oussouldine Kassidi, trésorier général de la Famm - Fédération des associations mahoraises de métropole ; Christian Lacoste, acteur de la campagne SMM - Stop Murder Music - au Canada ; Luc Larbalétrier, membre de la commission régionale du Cégom - Collectif des États généraux de l'outre-mer dans l'Hexagone - à Paris et en Île-de-France)*

<http://www.tjenbered.fr/2011/20110609-01.pdf> [fr]

<http://www.tjenbered.fr/2011/20110609-03.pdf> [en]

[http://www.lepost.fr/article/2011/07/07/2543418\\_demande-de-revision-de-la-decision-du-jdp-rejetant-la-plainte-c-l-etudiant-et-y-r.html](http://www.lepost.fr/article/2011/07/07/2543418_demande-de-revision-de-la-decision-du-jdp-rejetant-la-plainte-c-l-etudiant-et-y-r.html) [fr]

---

Le Collectif «Non à Guerlain ! Non à la négrophobie !» (Collectif anti-négrophobie) est formé des organisations suivantes : 1°) APCK | Association panafricaine pour la célébration de Kwanzaa ; 2°) Cégom | Collectif des États généraux de l'outre-mer dans l'Hexagone ; 3°) Collectifdom | Collectif des Antillais, Guyanais, Réunionnais & Mahorais ; 4°) Les Amis du collectif du 10 mai (La Marche des esclaves) ; 5°) MNH | Mouvement pour une nouvelle humanité ; 6°) Pluricitoyen ; 7°) Total Respect - Tjenbé Rèd Fédération - Fédération de lutte contre les racismes, les homophobies & le sida issue des communautés afro-caribéennes

---

Total Respect - Tjenbé Rèd Fédération | Fédération de lutte contre les racismes, les homophobies & le sida issue des communautés afro-caribéennes

Organisations membres : 1°) Alu | Asociación de Latinos unidos ; 2°) Couleurs gaies | Centre LGBT Metz Lorraine-Nord ; 3°) Homo-Sphère | Association gay & lesbienne de Nouvelle-Calédonie ; 4°) SLD | Sida - Les liaisons dangereuses ; 5°) Tjenbé Rèd Prévention (Association de prévention des racismes, des homophobies & du sida issue des communautés afro-caribéennes) ; 6°) Vela (Vigilance LGBTI - lesbienne, gaie, bi, trans & intersexe - Aix-en-Provence)

Courriels : [federation@tjenbered.fr](mailto:federation@tjenbered.fr) | MSN : [tjenbered@hotmail.fr](mailto:tjenbered@hotmail.fr)

Site Internet : [www.tjenbered.fr/federation](http://www.tjenbered.fr/federation) | Myspace : [www.myspace.com/tjenbered](http://www.myspace.com/tjenbered)

Facebook : [www.facebook.com/federationtotalrespect](http://www.facebook.com/federationtotalrespect)

Ligne d'écoute et d'information : 06 10 55 63 60 (24h/24, répondeur à certaines heures)

Siège social : Pont-Madeleine, F-97211 Rivière-Pilote

Association loi 1901 fondée le 15 mars 2005, déclarée le 14 juin 2005,

Journal officiel du 9 juillet 2005

Aidez-nous à financer nos actions : <http://soutenir.totalrespect.fr/>

---